

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 04950

Numéro SIREN : 400 483 897

Nom ou dénomination : LOCAL FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2018 sous le numéro de dépôt 45433



20180454332017

DATE DEPOT : 26/06/2018

N° DE DEPOT : 45433

N° GESTION : 1995B04950

N° SIREN : 400483897

DENOMINATION : LOCAL FILMS

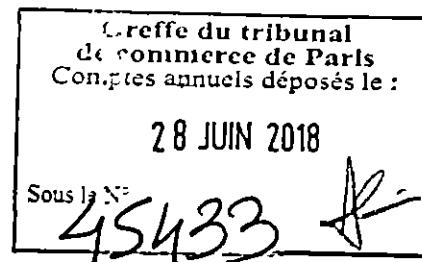
ADRESSE : 135 boulevard de Sébastopol 75002 Paris

MILLESIME : 2017

LOCAL FILMS
SASU au capital de 47.500 €
Siège social : 135 boulevard Sébastopol
400 483 897 R.C.S. PARIS

PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30/06/2018

L'an deux mille dix huit
Le 30 Juin à onze heures
Au siège social,



LE SOUSSIGNÉ :

Monsieur Nicolas BREVIERE,

agissant en qualité de seul associé et Président de la S.A.S.U LOCAL FILMS au capital de 47.500 €, divisé en 47.500 parts sociales,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017 ;

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- l'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 et se soldant par un bénéfice de 140.886 euros.

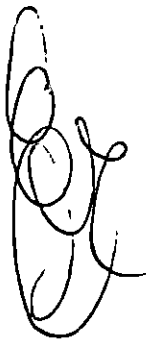
Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 140.886 € au crédit du compte « Report à nouveau »

Après cette affectation, le solde débiteur de l'exercice sera de 29.341 euros.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique (*signature*)

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

LOCAL FILMS
SASU au capital de 47.500 €
Siège social : 135 boulevard Sébastopol
400 483 897 R.C.S. PARIS

PROCES VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30/06/2018

L'an deux mille dix huit
Le 30 Juin à onze heures
Au siège social,

LE SOUSSIGNÉ :

Monsieur Nicolas BREVIERE,

agissant en qualité de seul associé et Président de la S.A.S.U LOCAL FILMS au capital de 47.500 €, divisé en 47.500 parts sociales,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2017 ;

A pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- l'affectation du résultat ;

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 et se soldant par un bénéfice de 140.886 euros.

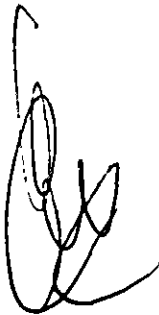
Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 140.886 € au crédit du compte « Report à nouveau »

Après cette affectation, le solde débiteur de l'exercice sera de 29.341 euros.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique (*signature*)

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' or 'G' shape with a vertical line extending upwards and a horizontal line extending to the right, followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

1

BILAN - ACTIF

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise 135 Bd de Sébastopol 75002 PARIS		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 4 0 0 4 8 3 8 9 7 0 0 0 4 9		Néant ☐	
		Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AJ	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AI	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BU	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais de conversion d'emprunt à évaluer (IV)	CH	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Revenez : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise		LOCAL FILMS SAS		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	47 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuations des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(770 155)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	140 886	
	Subventions d'investissement			DJ	552 429	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(29 341)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	41 322	
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	94 288	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	466 609	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	52 477	
	Dettes fiscales et sociales			DY	61 308	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	43 475	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	118 067	
TOTAL (IV)			EC	877 546		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	848 205		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IF	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC ID IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	275 326
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EJ	1 254

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS		Néant ☐	
		Exercice N	
		France	Exportations et Revenus intracommunautaires
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 1 578	FB 1 578
	Production vendue { biens *	FD	FE
	{ services *	FG 98 657	FI 98 657
	Chiffres d'affaires nets *	FJ 100 235	FK 100 235
	Production stockée *		FM
	Production immobilisée *		FN 242 758
	Subventions d'exploitation		FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)		FP 1 994
	Autres produits (I) (II)		FQ 266 592
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 611 580
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *		FS
	Variation de stock (marchandises) *		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *		FU 2 986
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		FW 151 088
	Impôts, taxes et versements assimilés *		FX 2 518
	Salaires et traitements *		FY 106 759
	Charges sociales (10)		FZ 36 494
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements *	GA 350 518
			GB
		- dotations aux provisions	GC
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GE 18 305
	Autres charges (12)		GF 668 668
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GG (57 088)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			
opérations ou commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)		GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)		GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ 1 889
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM
	Différences positives de change		GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO
Total des produits financiers (V)			GP 1 889
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR 1 010
	Différences négatives de change		GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT
Total des charges financières (VI)			GU 1 010
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV 878
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW (56 210)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise <u>LOCAL FILMS SAS</u>			Néant ☐		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	195 650	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		IID	195 650	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		IIIE	4 630	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		IIIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		IIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		IIH	4 630	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			III	191 020	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	(6 076)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			II L	809 118	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			II M	668 233	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			II N	140 886	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		II O	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		II Y	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II G	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		II P	
		- Crédit - bail immobilier		II Q	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		II I	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		II J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		II K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		II X	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		II C	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		II D	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 994
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	18 295
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
FOURNISSEURS			195 650		
CLIENTS		4 227			
DIVERS		403			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	7 411 775	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KX	
		Matériel de transport *			KY		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LG	
		Immobilisations corporelles en cours			LH		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LM		
	TOTAL III	LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT		IU		IV	
TOTAL IV		LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	7 411 775	OJ		OJ	674 032	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Démontages		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		1		2		3		
		par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou annulation d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO		DO	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	421 662	LW	7 664 145	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MII	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW	
		Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IY		NI		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		OW
		Autres participations		IO		OX		OZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2G	
TOTAL IV		IB		NI		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		II		OK	421 662	OL	7 664 145	

Désignation de l'entreprise		LOCAL FILMS SAS						Néant ☐			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (DU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 864 325	PF	350 518	PG		PH	7 214 844		
TOTAL I											
TOTAL II											
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	6 864 325	OP	350 518	OQ		OR	7 214 844		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I											
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL II											
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL IV											
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général au cours (NP + NQ + NR)		NW	Total général au cours (NS + NT + NU)		NY	Total général au cours (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2012

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise LOCAL FILMS SAS		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	DM	DN	DO
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur comptes à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA						
	Autres créances clients				UX	34 170		34 170			
	Caractère exceptionnel de versement (Prestation pour décaissement prêtée au titre de garantie : ")				UO						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	5 859		5 859			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	6 076		6 076			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	13 031		13 031			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	261 279		261 279			
	Charges constatées d'avance				VS	324		324			
	TOTAUX				VT	320 738	VU	320 738	VV		
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	41 322			41 322			
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d'un an à l'origine		VII	94 288			94 288			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	466 609			466 609			
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	52 477		52 477				
Personnel et comptes rattachés				8C	21 952		21 952				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	19 994		19 994				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	5 818		5 818				
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	13 544		13 544				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	43 475		43 475				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L	118 067		118 067				
TOTAUX				VY	877 546	VZ	275 326	602 220			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012					

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

O Sage

Designation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA 140 886	
	de son conjoint						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XC	
	Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du CGI)		WF	Taux sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispense de réintégration (art. 219 series D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						Y7	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				Y8	
			- imposées aux taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (actif excédentaire)		SW	85	
		Déficits étrangers imputables déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	WR 140 971	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
			- imposées au taux de 0 %					WH
			- imposées au taux de 19 %					WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							Y6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*							ZY
	Majoration d'amortissement*							XD
	Autres mesures d'incitation		K9	Investissements agricoles		L2	Autres mesures d'incitation (art. 44 bis A)	LS
	TVA de compensation hors TVA de déduction		L6	Soutien financier aux entreprises		K3	Coût de participation de l'exploitant (art. 44 bis A)	PA
	TVA de déduction		OV	Soutien financier à l'investissement (art. 44 bis A)		IF	Coût de participation de l'exploitant (art. 44 bis A)	XC
							PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déductions exceptionnelles pour les entreprises *		X9	Calculs dérogatoires pour le report en arrière de déficit		ZI	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		X1	134 895		XJ	
		déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL 134 895	
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN			XO	

N° 2058-A-SD

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise LOCAL FILMS SAS		Néant ☐	
L. SUMI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1 227 968	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	134 895	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	1 093 073	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 093 073	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
	YN	YO	
TOTALS (YN = ZV + 9S) et (YO = ZW + 9T)			
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WT	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		LOCAL FILMS SAS		Néant ☐						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(594 605)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB			
					- Autres réserves	ZD				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(175 550)		Dividendes	ZE				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF				
	TOTAL I	OF	(770 155)		Report à nouveau	ZG	(770 155)			
					N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II		TOTAL II		ZH	(770 155)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS			
AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT	49 672		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des locaux pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	22 299		
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	16 760		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	62 356		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZI	151 088		
							YW	76		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						9Z	2 442		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						YX	2 518		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YY	7 514			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YZ	24 235		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						OB	106 291		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						OS			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ZK	%		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévue par art.38 II de l'ann. III au CGI) ou cocher 1 si non cocher 0 ZR							
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG			
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO					
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JII		N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS						Néant	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values imposables à 19% (1)
⑦				⑧	19%	15 % ou 12,8 %	
⑨		⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction statutaire de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement déduits se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés sans exclusion des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement et légitime		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					
TOTAL (1)							
TOTAL (2)							
TOTAL (3)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGL.

N° 2059-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☐
--	------------------------------------	----	--------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
 (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) N-5				
	N-6				
	(à préciser) au titre de : N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de cession (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS

Néant ☐

● Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

● Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ● ou 12,8 % ●

Gains nets retardés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ●

Gains nets retardés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ●

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ② + ③ + ④ + ⑤ + ⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(15)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>LOCAL FILMS SAS</u>	Néant ☐ *
--	----------------------------------

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

16

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : LOCAL FILMS SAS		Néant ☐	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
Durée en nombre de mois		1 2	
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OII		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OL		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les mono-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DC)	SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HIR		
VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

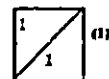
O Sage

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 4 0 0 4 8 3 8 9 7 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LOCAL FILMS SAS

ADRESSE (voie) 135 Bd de Sébastopol

CODE POSTAL 75002

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 47500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique PREVIERE Prénom(s) NICOLAS

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 47500

Naissance : Date 14021966 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 46 Voie BD ROCHECHOUART

Code Postal 75018 Commune PARIS Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

O Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement ou indirectement au moins 10% du capital)



(1)

Néant



EXERCICE CLOS LE 13 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 4 0 0 4 8 3 8 9 7 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LOCAL FILMS SAS

ADRESSE (voie) 135 Bd de Sébastopol

CODE POSTAL 75002

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotiser chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.